

La scolarisation est définie, par le dictionnaire Larousse, comme une action de scolariser ou le fait d'être scolarisé. Mais en fait, ce terme désigne, scientifiquement, la scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école, appelée aussi l'enseignement obligatoire. Elle est considérée ici comme une éducation fondamentale ou de base telle qu'elle a été définie par la Déclaration de la Conférence Mondiale sur l'Education pour Tous en 1990 à Jomtien en Thaïlande. Elle est calculée par un taux de scolarisation. Ce dernier est la proportion des enfants d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.

La scolarisation a fait l'objet de plusieurs études et conférences régionales et internationales de haut niveau, afin de conjuguer tous les efforts possibles pour l'introduction d'importants concepts, entre autres, la généralisation, l'équité et la qualité. D'autant plus qu'elle est devenue un objectif prioritaire de tous les gouvernements, la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) et les institutions régionales ou internationales (BAD, CNUCED, Unesco, Unicef, PNUD, Banque Mondiale, ...).

Toutefois, plusieurs facteurs pourraient entraver la généralisation et l'équité en matière de scolarisation des enfants, dont le facteur démographique et principalement la fécondité. En effet, la liaison qui pourrait exister entre le niveau de la fécondité et la scolarisation différentielle des enfants selon leur sexe, a été au centre des préoccupations de plusieurs auteurs. En effet, une étude réalisée en 1994 au Ghana, a démontré que la coexistence d'une fécondité élevée, d'une hausse des coûts scolaires et de retournements économiques a un impact négatif sur l'éducation des filles. Une plus grande inégalité existe entre des enfants et leurs frères et sœurs selon le sexe et le rang de naissance au sein des familles plus nombreuses (Cynthia B. Lloyd & Anastasia J. Gage-Brandon, 1994).

Pendant les années 80, Gomes (1984) a étudié la corrélation entre l'ordre de naissance, la taille de la famille et l'éducation. Elle a constaté, qu'au Kenya, les parents favorisent la scolarisation de leurs enfants aînés, quelle que soit la taille de leur famille. Cette attitude est expliquée par le fait que ces enfants une fois ayant atteint un niveau d'éducation vont aider leurs familles et prendre en charge les frais de l'éducation de leurs jeunes frères et sœurs. En guise de conclusion, elle a remarqué la présence d'une relation positive entre la taille de la famille et le niveau de scolarité (Melba Gomes, 1984).

En revanche, une autre recherche plus récente opérée au Burkina Faso, a affirmé l'existence d'un effet négatif du nombre de frères et sœurs sur le niveau de scolarité des enfants. Ce phénomène augmente à mesure que l'enfant évolue dans le système éducatif. Il est, en particulier, plus évident pour l'enseignement secondaire (Bougma et al ; Février 2015). Toujours dans le même contexte, une autre étude a permis de vérifier les preuves des hypothèses concurrentes selon lesquelles la diminution de la fécondité accroît les chances de scolarisation des enfants soit par le compromis qualité-quantité ou la dilution des ressources. La relation entre le nombre de frères et sœurs et leur scolarité, d'après les auteurs, est négative, sauf que la force de cette relation est presque deux fois plus supérieure chez les enfants dont les mères ont délibérément limité la fertilité que chez ceux dont les mamans étaient sous-fécondes (Bougma et al, Juin 2015).

Dans notre contexte, et comme son titre l'indique, cette recherche se propose d'examiner la liaison entre la scolarisation différentielle des enfants de 7 à 12 ans, selon leur sexe, et le niveau de la fécondité au Maroc. L'approche méthodologique se base sur les données communales émanant du RGPH-2014. Ces données sont dévoilées par milieu de résidence à un niveau agrégé (région, province, communes,...). Elles ont été soumises à une épuration et à un contrôle de qualité. Ensuite, elles ont été assujetties à l'application des modèles d'analyse descriptive et explicative (ACP, régression multiple,...) via le logiciel Spss.

Il découle de cette étude que les filles âgées de 7 à 12 ans sont moins scolarisées que les garçons quelque soit leur région et leur milieu de résidence. Une grande hétérogénéité des taux de scolarisation par commune, et surtout à caractère rural, a été constatée également.

En effet, l'analyse descriptive des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans par sexe par région et par milieu de résidence a démontré une forte variabilité inter et intra régionale. Cette variabilité s'accroît surtout en milieu rural où on constate une discrimination à l'égard du sexe féminin. La comparaison des taux de scolarisation des filles et des garçons par province réaffirme l'observation indiquée auparavant et appuie l'éventualité d'une scolarisation différentielle des filles et des garçons.

L'utilisation de l'analyse factorielle en composantes principales aux données communales résultantes du RGPH 2014 a dévoilé que les communes urbaines sont trop éparpillées sur le premier plan factoriel et que la variable relative à la scolarisation différentielle des enfants 7-12 ans n'adhère pas aux axes factoriels en milieu urbain. Malgré la coexistence d'une fécondité élevée et d'une scolarisation différentielle, selon le sexe, dans plusieurs communes en milieu rural, la relation n'est pas vraiment certaine. Cette constatation se justifie par la présence d'autres communes qui ont une fécondité élevée mais avec absence de toute forme de discrimination à l'égard de la scolarisation des filles. L'application du modèle de régression multiple a affirmé la présence de la liaison entre la fécondité et la scolarisation différentielle des enfants de 7-12 ans par sexe en milieu rural et au niveau national et son absence en milieu urbain.

Enfin et quoique nos résultats soient statistiquement significatifs et que la majorité des relations entérinées soient identiques au sens commun et aux aboutissements d'autres recherches, nous pouvons reconnaître que l'analyse des informations agrégées au niveau communal risque de dissimuler des divergences personnelles qui pourraient expliquer davantage l'accès différentiel des enfants 7-12 ans à la scolarisation selon leur sexe.